

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 février 2017

OBJET : Avis consultatif concernant le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la Métropole du Grand Nancy située sur le territoire de MAXEVILLE

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n° 13

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur expose que le Conseil Municipal est sollicité par le Préfet de Meurthe et Moselle pour donner son avis sur la demande d'autorisation unique, au titre de la loi sur l'eau, du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la Métropole du Grand Nancy située sur le territoire de la commune de Maxéville.

Ce plan prévoit l'épandage des boues de la station d'épuration sur des parcelles agricoles situées dans 135 communes réparties comme suit : 92 communes dans le département de Meurthe-et-Moselle et 43 communes dans le département de la Moselle.

Pour ce projet une enquête publique d'une durée de 31 jours aura lieu du lundi 30 janvier au mercredi 1^{er} mars 2017 inclus et se déroulera dans 13 communes (Leyr – Emberménil – Bouxières-aux-Chênes – Port-sur-Seille – Lunéville – Azerailles – Essey-lès-Nancy – Roville-devant-Bayon – Einville-au-Jard – Gerbeviller – Fresnes-en-Saulnois(57) – Vergaville (57) – Maizières-les-Vic).

La Mairie d'Essey-lès-Nancy est désignée comme siège publique de l'enquête.

L'avis de l'autorité environnementale compétente en la matière (article R 122-2 du Code de l'Environnement) émanant du Préfet de Région est joint à cette présente note.

PROPOSITION

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'émettre leur avis sur la demande d'autorisation unique, au titre de la loi sur l'eau, du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la Métropole du Grand Nancy située sur le territoire de la commune de Maxéville.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité, mais des réserves sur la procédure, notamment la transmission tardive du dossier ne permettant pas un examen sérieux par la commission « environnement, déplacements et transition énergétique ».

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 09 Février 2017.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,
Maire**



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 Janvier 2017
- Convocation distribuée les :	27 Janvier 2017
- Affichage du compte-rendu le :	10 Février 2017
- Affichage du procès-verbal le :	24 Mars 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME DOLATA à MME SIMONNET
- M. RIFF à M. LEINSTER

EXCUSES

- M. SAPIRSTEIN
- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME LEDROIT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**